

KIT REGIONAL DIAGNOSTIC AVORTEMENTS BOVINS :
FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DES PRELEVEMENTS

Elevage concerné (Nom, Prénom, Adresse)

N° de cheptel _ _ _ _ _ Vétérinaire Sanitaire

Commémoratifs :

Nombre de femelles mises à la reproduction dans le cheptel :

Nombre d'avortements recensés - dans les 30 derniers jours :

- dans les 9 derniers mois :

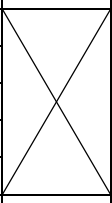
N° BV ayant avorté : _ _ _ _ _ Date d'avortement : _ _ / _ _ / 20 _ _

Stade de gestation : Commentaires :

Prélèvements joints (1) :

Tube sec Tube EDTA Ecouvillon vaginal Placenta Avorton

Analyses demandées et techniques préconisées :

Maladies recherchées (techniques préconisées)	(1)	Coût total	Prise en charge	Coût final éleveur (en € H.T.)
BVD (PCR)		155,38 € HT	CRSSA (2) 116,54 € HT	38,84 € HT
Chlamydie (PCR)				
Ehrlichiose (PCR)				
Fièvre Q (PCR)				
Néosporose (PCR)				
Mycoses (Culture)		15,32 € HT	Plan régional maladies émergentes 50%	7,66 € HT
Leptospirose (PCR)		43,07 € HT		21,54 € HT
Autres (Listériose...) à préciser :			Plan régional maladies émergentes 50%	Selon analyse choisie

Les analyses seront effectuées par le laboratoire sous réserve que les prélèvements adéquats soient joints et en bon état de conservation.

La prise en charge par le GDS dans le cadre de la CRSSA sera effective suite à la visite du vétérinaire sanitaire dans l'exploitation si les seuils d'intervention sont atteints, si l'éleveur est cotisant à la CRSSA et à jour du paiement de ses cotisations (se référer au dos du document pour plus de détails).

Date : _ _ / _ _ / 20 _ _

Signatures :

L'éleveur

Le vétérinaire sanitaire

(1) Merci de cocher la case correspondante

(2) **La prise en charge est limitée à 3 animaux sur 12 mois par élevage**

Seuils d'intervention : 2 situations identifiées

- Avortements rapprochés dans le temps : 2 avortements sur 30 jours ou moins, quelle que soit la taille du cheptel
- Avortements espacés sur une période maximale de 9 mois :
 - Moins de 100 femelles mises à la reproduction : dès le 3^{ème} avortement
 - Plus de 100 femelles mises à la reproduction : 3 avortements + 1 avortement par tranche de 30 femelles

Maladies faisant l'objet d'une prise en charge dans le cadre de la CRSSA (voir au dos)

- BVD
- Chlamydiose
- Ehrlichiose
- Fièvre Q
- Néosporose

Modalités de diagnostic (technique à privilégier, matrice)

Dans le cadre du diagnostic direct, les matrices disponibles sont l'avorton, le placenta et l'écouvillon vaginal. L'idéal est de privilégier l'avorton pour les PCR quand ce dernier est disponible (à défaut, le placenta). Pour certaines affections, seule l'analyse sur avorton permettra la mise en évidence de l'agent abortif. Dans le cas d'une suspicion d'origine fongique, afin d'éviter toute contamination externe, il est demandé de recueillir le placenta in utero.

Tableau récapitulatif

Affections suspectées*	Stade de gestation préférentiel de l'avortement	Analyse à privilégier	Matrices possibles
BVD	Tout stade	PCR	Avorton ou tube EDTA
Chlamydiose	dernier tiers	PCR	avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Ehrlichiose	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou tube EDTA
Fièvre Q	dernier tiers	PCR	avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Néosporose	entre 3 ^{ème} et 8 ^{ème} mois (pic entre 5,5 et 7 mois)	PCR	Avorton (tête)
Mycoses	dernier tiers	Mycologie (culture)	placenta in utero ou avorton (estomac)
Leptospirose	A partir du 4 ^{ème} mois	PCR	Avorton (reins) ou tube EDTA

* La recherche de la brucellose est effectuée et prise en charge dans le cadre de la police sanitaire.

Dans tous les cas, les prélèvements devront être identifiés et acheminés rapidement (idéalement moins de 24 heures), dans un emballage étanche, sous couvert du froid et avec cette fiche d'accompagnement.

Les grands principes retenus face à un épisode d'avortements répétés sont les suivants :

- Rechercher l'agent pathogène sur la vache ayant avorté et/ou l'avorton dans la mesure où, pour l'agent concerné, il est admis ou démontré que l'excrétion est concomitante de l'avortement. **C'est l'objet de cette fiche de diagnostic direct avec une prise en charge de la CRSSA du Limousin.**
- Rechercher les anticorps chez les vaches ayant avorté depuis plus 15 jours. L'échantillon pourra être complété par des vaches ayant présenté des troubles de la reproduction compatibles avec l'intervention de l'agent pathogène (retours tardifs, métrites...) sans oublier les mères de veaux morts-nés. **Cela rentre dans le cadre du plan régional « maladies émergentes » avec une prise en charge de 50% des frais d'analyses.**